

Compte rendu de la commission finances du 01 05 07 :

Etaient présents : Michel Zeiger, Sébastien Grange, Marie Gravelines.

- ✓ Rappel du fonctionnement de l'association (commission, référent). La responsabilité des tâches (« Si une personne s'engage sur une tâche, elle en est responsable. Si pour des raisons quelconques elle ne peut pas assumer la tâche, elle doit la déléguer à quelqu'un d'autre et s'assurer que la tâche en question soit effectuée. »).

- ✓ Ouverture d'un compte en banque :

Discussion autour du choix de la banque. Michel nous conseille fortement de s'affilier à la Nef qui selon lui est une banque qui pourrait nous soutenir financièrement. Michel connaît bien Serge Alquier, responsable Nef sur le département de l'Aude qui pourrait nous ouvrir des portes. Nous décidons de le soumettre au CA.

- ✓ Premier jet d'un budget prévisionnel :

Après diverses discussions autour des différents budgets, voici le prévisionnel que nous avons estimé mensuellement en allant à l'essentiel des frais dans un premier temps et en occultant les dépenses superflues du type remboursement des déplacements, formation...

PREVISIONNEL MENSUEL

DEPENSES		RECETTES	
Salaires + toutes charges confondues sans contrats aidés à 35h	1 750 €	Ecolage (8 enfants * 200 euros)	1 600 €
Location	800 €	Adhésions	50 €
Assurance	50 €	Frais d'inscription	30 €
Energie (eau, électricité, chauffage)	100 €	Fêtes	150 €
Téléphone (type forfait ADSL illimité)	35 €		
Matériel scolaire	200 €		
Matériel administratif	50 €		
Réserve d'investissement	100 €		
Taxe d'habitation	30 €		
TOTAL	3 115 €	TOTAL	1 830 €

Soit une différence de 1325€. Ce qui signifie que nous devons trouver cette somme mensuellement pour rentrer dans nos frais.

Ce tableau occulte donc beaucoup de frais, mais également les investissements de départ du type mobilier et jouets, crayons, peinture...

Il nous semble dorénavant urgent de faire différentes simulations pour définir :

- ✓ Combien d'heures on embauche le pédagogue, sachant que selon le décret de février 2007, nous devons avoir 2 personnes présentes en permanence sur le lieu d'accueil des enfants ?
- ✓ Emploi t-on 2 personnes ou 1 personne avec 1 bénévole ?
- ✓ Combien de jours par semaine ouvre t-on et quelles horaires ?
- ✓ Salarie t-on 10 ou 12 mois ?

Etc...

Il nous semble important de redéfinir ce que nous voulons et agir en conséquence pour trouver les fonds, car si l'on se fie au prévisionnel, nous ne pouvons ouvrir que 1 matinée par semaine avec 8 enfants et 2 salariés au smic. Nous devons nous donner du temps pour mûrir toutes les possibilités et ne pas décider trop vite.

A travers ce premier aperçu financier assez inquiétant nous essayons de trouver quelques idées à court terme pour nous aider à trouver des fonds :

- ✓ Discussion autour de la recherche de financements :
- ✓ Définir nos réseaux : personnes sur qui l'on peut compter financièrement (donateurs), personnes qui ont du temps à nous accorder, sympathisants qui viendront aux fêtes...
- ✓ Trouver des personnes qui nous fassent un virement permanent tous les mois par exemple de 10€,
- ✓ Aller rencontrer des cercles comme le Rotary club et leur demander leur soutien (contacts de Michel),
- ✓ Sous louer le logement au pédagogue,
- ✓ Proposer l'écolage à 250 euros en demandant aux parents de trouver 50 € chacun de personnes qui fassent des virements permanents.

Marie va rédiger différents documents de demande de fonds : courrier à adresser aux particuliers, bulletin d'adhésion simple, articles à diffuser...

Il va falloir se faire d'avance à l'idée que nous allons sans arrêt devoir solliciter de l'argent et souvent se sera de petites sommes et relancer sans cesse les différents contacts.